

Le Nutri-Score : du positif pour la santé

En France, le Nutri-Score mis en place en 2016 a fait l'objet, comme dans d'autres pays, de réserves, critiques, voire oppositions.

Néanmoins, une étude américaine¹ publiée récemment constate que son application a incité les industriels à devenir plus vertueux en améliorant la qualité de leurs recettes : **moins de gras, de sel et de sucre, tel est le constat dressé par les chercheurs américains.**



Pour eux, le Nutri-Score, ce système d'étiquetage des aliments apposé volontairement par les producteurs, a poussé les industriels à rehausser la qualité de leurs produits. Pour cela, les chercheurs ont passé au crible des milliers de références de produits largement transformés (popcorns, chips, céréales...) et donc facilement transformables. Ensuite, ils ont comparé ces produits vendus en France avec ceux qu'on trouve en Italie ou au Royaume-Uni, deux pays qui n'utilisent pas le Nutri-Score. Le résultat est clair : les aliments vendus dans l'hexagone sont meilleurs pour la santé, en augmentant la part des fibres ou des protéines.

L'IMPACT DU NUTRI-SCORE

Ce résultat confirme le bilan d'ensemble de plus de 150 études effectuées depuis le lancement du Nutri-Score. Bilan qui a montré d'une part, l'impact de cet affichage sur les habitudes d'achat des consommateurs et, d'autre part, l'évolution de la qualité de

certains produits. En dépit de ces études, des industriels refusent toujours d'afficher le Nutri-Score, tels notamment Coca-Cola, Ferrero, Lactalis, Mars.

VERS UNE OBLIGATION DU NUTRI-SCORE ?

Serge Hercberg, le nutritionniste à l'origine du Nutri-Score, considère que les critères d'évaluation du système doivent être adaptés régulièrement, tous les trois ou quatre ans, pour tenir compte de « l'évolution de la science, de l'offre alimentaire et des changements de recettes ». Il milite pour que le Nutri-Score soit rendu obligatoire au sein des pays de l'Union européenne, afin d'accroître son efficacité. Un plaidoyer louable afin de convaincre, voire contraindre les industriels réticents.

Par l'équipe UNSA Retraités

¹ Revue European Review of Agricultural Economics.

Il vaut mieux être riche et bien portant que pauvre et malade !

Plusieurs informations dans le domaine de la santé et de la protection sociale affectent les citoyens et, parmi eux, les plus fragiles :

- le retard dans la revalorisation des pensions d'invalidité ;
- la majoration du tarif des consultations médicales au premier janvier 2025.

RETARD DANS LA REVALORISATION DES PENSIONS D'INVALIDITÉ

C'est assez peu connu, mais les pensions d'invalidité, concernant les salariés dans l'incapacité de travailler, ne sont pas revalorisées au même moment et au même taux que les pensions de retraite : alors que la pension de base est revalorisée au 1^{er} janvier, la pension d'invalidité est revalorisée au 1^{er} avril.

Tandis que les pensions de bases et celles des régimes alignés ont augmenté de 5,3 %, les pensions d'invalidité auraient dû être revalorisées de 4,6 % au 1^{er} avril. Et donc les pensions revalorisées auraient dû être perçues en mai. « Au lieu de cela, il y a eu un retard dans la mise à niveau des pensions d'invalidité et il faudra attendre septembre pour bénéficier de l'augmentation, avec effet rétroactif.



C'est du côté de l'assurance maladie que ça a coincé : la revalorisation n'a pas pu être mise en place « en raison d'une contrainte technique impossible